



À la
UNE

Les Vœux de Mme le Maire

Chers Grisyliennes et Grisyliens,

Je m'adresse à vous par écrit en cette période particulière qui contraint à supprimer tous les événements. Aussi, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu.

En tout premier lieu, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée et je vous assure de notre volonté à tout mettre en œuvre pour préserver le cadre de vie de notre village.

Ce début de mandat a été ponctué de nombreux travaux de maintenance nécessaires au maintien en état des infrastructures municipales et de l'environnement, telles que la réfection des tapis routiers, la remise en fonction des circuits de ruissellement des eaux au sein de notre commune, l'abattage d'arbres dangereux et l'égoutage d'entretien. Le détail des travaux réalisés figure page 4 et 5 de ce bulletin.

Il me semble important de mentionner les incivilités subies sur le vitrail de l'église et le mobilier urbain, le vagabondage des chiens non tenus en laisse et leurs déjections laissées sur les trottoirs ou sur les pelouses. Nous avons installé des distributeurs de sacs à déchets canins supplémentaires et nous faisons appel aux maîtres de nos amis à pattes pour le respect de nos espaces, des villageois et du personnel communal.

En 2021, un contrat rural sera négocié auprès du Conseil Départemental et la Région IDF afin d'obtenir les subventions pour la réhabilitation de la façade, des menuiseries extérieures de la mairie complétée de la rénovation de l'appartement existant et le réaménagement intérieur.

La Direction Régionale de l'Action Culturelle (D.R.A.C) sera sollicitée pour un audit des rénovations à envisager sur notre église St Caprais, classée monument historique depuis 1914. Pour compléter cette démarche, un dossier auprès de la fondation Stéphane Bern pour l'histoire et le patrimoine a été déposé en décembre 2020.

La pose de la dalle du Skate Park a été retardée en raison d'un terrain trop humide. Les travaux devraient débuter durant le premier trimestre 2021.

Je tiens à remercier maintenant, les personnes de notre village et des environs qui dès le début du confinement nous ont apporté leur aide par la confection de masques, tous les bénévoles impliqués dans les associations de notre village et qui ont su s'adapter, durant cet épisode sanitaire pour vous proposer des animations quand cela était possible. Tout particulièrement, je remercie la Présidente et les membres du Foyer rural pour leur dynamisme et leurs efforts qui ont permis la sauvegarde de la vigne de l'espace loisirs et sports, la mise en exergue de l'ancien lavoir de Butel endommagé et l'animation sur les 3 lavoirs du village durant les journées du patrimoine de septembre.

J'adresse une pensée toute particulière aux acteurs de la vie économique qui traversent une situation difficile et je les assure de notre soutien.

Enfin, je remercie les membres du Conseil municipal qui m'accompagnent au quotidien et le personnel communal, quelque soit sa fonction, qui vous accueille, reste à votre écoute et maintient le cadre de vie et la propreté de notre village.

Je terminerai en vous adressant au nom du Conseil municipal, de l'équipe municipale et de moi-même tous nos vœux de bonheur, de santé, de prospérité et je souhaite pour tous la fin de cette situation sanitaire éprouvante.

Bien à vous
Le Maire, Catherine Carpentier





Mandature 2020-2026 : Les Rôles & Responsabilités de chacun

Vos Adjoints :



Alain ROCHETTE

1^{er} Adjoint

Finances
Subventions
Communication
Budget Municipal
Démocratie Participative



Gilles THOMAS

2^{ème} Adjoint

Fêtes et Cérémonies
Propreté générale
Entretien des espaces verts
SIARP
Source de Berval
Finances, Urbanisme &
Travaux, Marchés publics,
CCVC, Fourrière, Défense



Patrick DUPREZ

3^{ème} Adjoint

Urbanisme & Travaux
Marchés publics
Source de Berval
Corresp. Sécurité
Syndicat du numérique
Finances et Budget
municipal, Subventions,
Propreté et entretien du
village, SIARP,
Gendarmerie, SMIRTOM

Vos Conseillers municipaux :



Paul de Drée

Juridique

Finances & Budget municipal,
Parc Naturel Régional



Jérôme Foucault

Plan d'action municipal

Animations familiales
Corresp. Gendarmerie
Corresp. Office de Tourisme
Corresp. DIRAP
Communication, Fêtes & Cérémonies,
Urbanisme & Travaux, Propreté &
Entretien, Animations culturelles,
Syndicat du Numérique.



Jean Jacques

Letailleur

Animations sonores
Parc Naturel Régional

Fêtes & Cérémonies, Animations
culturelles, Urbanisme & Travaux,
Marchés publics, Finances et Budget
municipal, Village fleuri, Sécurité



Estelle Devicque-

Fournier

Enfance & Relations école

Animations culturelles, Action Sociale,
Démocratie Participative, SIARP, Parc
Naturel Régional, Source de Berval



Eric Gaudfrin

Fêtes et cérémonies, Animations sonores,
Village fleuri, SIARP, Source de Berval



Céline Mesnil

Corresp. Défense

Accessibilité PMR

Urbanisme & Travaux, Juridique,
Finances et Budget municipal,
Subventions, Collèges



Sandra Duval

Action sociale, Démocratie
participative, Plan d'action
municipal, Enfance & Relations école



Stéphanie Hamon

Corresp. Fourrière

Fêtes & Cérémonies, Enfance &
Relations école, Village fleuri



Bernard Schweitzer

Action sociale

Démocratie participative

Finances et Budget municipal,
Communication



Céline Dussaulx-

Valluche

Conservatoire de Musique

Animations familiales, Animations
culturelles, Action sociale, Plan d'action
municipal, Enfance & Relations école,
Relations Office de Tourisme



Violette Soret

Animations culturelles

Village fleuri

Fêtes et cérémonies, Action sociale

Légende :

Délégué / Responsable de Commission

Membre de la Commission

**Carole
BOUILLONNEC**



**Secrétaire de Mairie
Finances, Budget, Elections**

**Marie-Ange
BAUDE**



**Secrétaire Administrative,
Etat Civil, Urbanisme, Responsable Cantine**

**Solène
KOCH**



**Responsable Agence Postale,
Gestionnaire Cimetière, Surveillance Cantine,
Commission des fêtes**

**Charlotte
WROTECKI**



**Agent Administratif Polyvalent,
Gestionnaire d'Archives, Surveillance et Animation Cantine**

**Françoise
HAUPAIS**



**ATSEM,
Surveillance Cantine**

**Isabelle
TIAB**



Gestionnaire Repas Restauration Scolaire

**Jean-René
GALLOY**



**Agent Technique Polyvalent,
Entretien des Locaux, Mobilier Urbain, Espaces Verts**

**Amandine
MACE**



**Agent Technique
Entretien Espaces Verts et Voirie**

**Cécile
OUPTEIR**



**Agent Technique
Entretien Espaces Verts et Voirie**

**Une
ÉQUIPE
à votre
service**

**Mairie et agence postale
10, rue Robert Machy
95810 Grisy-les-Plâtres
Tél. 01 34 66 62 69
www.grisylesplatres.fr**

Lundi : fermeture de la mairie et de l'agence postale communale
Mardi, Jeudi & Vendredi : agence postale de 8h à 12h ; mairie de 8h30 à 12h
Mercredi : agence postale et mairie de 13h à 17h
Samedi : agence postale : de 9h à 12h

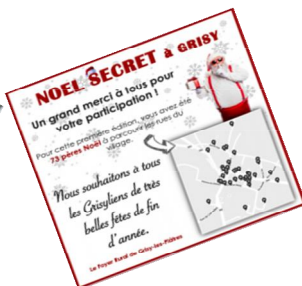
COVID 19 : Le contexte sanitaire dégradé



Les bénévoles, les élus et le personnel d'animation se sont répartis les différentes missions de solidarité :

- Rester disponible pour l'accueil téléphonique malgré les consignes de fermeture du 1er confinement
- Solliciter une couturière pour compléter les dons de masques offerts par les bénévoles
- Assurer la distribution de masques fournis par le CD95 et la CCVC
- Porter à domicile ou réceptionner en mairie des paniers de fruits et légumes 2 fois/semaine
- Assurer le portage de courses à domicile
- Apporter un soutien moral auprès des personnes solitaires

Vie quotidienne : Entre adaptation et volonté de maintien des projets



- Assurer 2 services de restauration scolaire pour limiter le brassage entre les enfants des 3 classes et mettre en place des activités durant la pause méridienne
- Maintenir le service des paniers de fruits et légumes au-delà du confinement
- Remettre pour Noël des chèques cadeaux aux enfants de la commune, les colis des seniors et les récompenses aux diplômés
- Inviter le Père Noël pour la distribution de chocolats pendant le temps de la restauration scolaire
- Associer un jeune et un adulte grisilien au concours des maisons décorées
- Organiser le premier marché du terroir et de l'artisanat
- Proposer un spectacle de fauconnerie dans le Parc des Maurois
- Pérenniser les liens sociaux dans le village avec l'aide des associations créatrices de projets innovants tels que :
 - l'entretien de la vigne communale
 - la restauration et l'entretien des lavoirs de la commune et leur mise en valeur par le sentier découverte et l'exposition présentés lors des journées du patrimoine
 - le concours " Halloween " avec les enfants de l'école
 - la distribution de cadeaux individuels entre 73 Pères Noël secrets
 - la vente des huîtres de Cancale
 - le prêt en " clic & collect " des ouvrages de la Médiathèque (mise en place d'une boîte à livres)
 - Présentation virtuelle du Grisy-Code 2020
- Mettre en ligne 2 nouveaux médias numériques « Instagram et ILLIWAP » destinés à l'information des Grisiliens sur la vie dans le village
- Soutenir les commerçants en autorisant les terrasses et événements extérieurs

Des Travaux Nécessaires et Urgents



Alerte ruissellement des eaux de pluie

- Afin de canaliser le ruissellement des eaux de pluie des différents versants qui a entraîné ce printemps une importante inondation sur le site de la ferme de Berval et de remédier aux potentielles pollutions de la source d'eau potable de notre village et d'Epiais-Rhus, des travaux urgents ont été menés en concertation entre l'exploitant de la ferme, la municipalité, le Conseil Départemental du Val d' Oise et ses experts avec l'appui des pompiers et celui de M. Antoine Savignat député du Val d'Oise.
- Pour sa part, la municipalité a financé le curage des fossés au départ de la rue de Berval jusqu'à la ferme, la remise en service d'un bassin de décantation des eaux de ruissellement, un relevé topographique du lit du ru de La Laire, exutoire des eaux de ruissellement du point bas du site. Enfin, la commune a participé pour moitié avec le Conseil Départemental 95 à la création d'un petit pont de transfert vers la source d'eau potable de Berval.
- De même, il a été nécessaire rue de Cormeilles de reprendre les ouvrages d'écoulement des eaux (curage des fossés, des canalisations existantes et d'une mare, dégagement et reprise d'un avaloir).
- Sur le parking en contrebas de la rue du Soleil Levant, une situation identique a été détectée nécessitant également le curage des bouches et avaloirs.

Voirie

- Abaissement de la vitesse de circulation dans le village à 30km/h
- Mise en place de rustines bitumeuses sur les rues de Butel / du bois Queris / de l'Isle / de Berval
- Installation de bacs à sel dans les endroits sensibles du village

Patrimoine

- Elagage des arbres dangereux et nettoyage du chemin d'accès au lavoir des Maurois
- Réparation du débord de la toiture et de la bande de rive de l'école menaçant de tomber
- Remise en beauté de notre cimetière et préparation au relevage des tombes « abandonnées »
- Nettoyage de l'église

Incivilités et dégradations volontaires

> Près de 19 000€ impactés sur le budget communal en 2020

- Remplacement de 2 panneaux routiers STOP volés (360€)
- Installation de 3 panneaux d'interdiction aux chiens (347€) et distributeurs de sacs à déchets canins supplémentaires (2972€)
- Remplacement de 2 panneaux de clôture et création d'un passage vers le bois pour éviter de nouvelles dégradations au parc des Maurois (1296€)
- Remplacement de luminaires brisés place de l'église et parking de la mare du soleil levant (3854€)
- Réparation du vitrail vandalisé de l'église Saint Caprais (10140€)
- Réparation d'une gouttière arrachée et d'un banc descellé à l'espace André Francois

Les Grands Chantiers

Contrat rural - CoR

- Réfection murs et ouvrants de la mairie
- Réaménagement des surfaces de la mairie
- Réfection des murs intérieurs de la mairie
- Création d'un appartement à louer au 1er étage de la mairie
- Intégration des normes et obligations légales d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) dans les réaménagements

Création d'aires de Pique-Nique

- Parc des Maurois
- Verger de l'église
- Espace Skate Parc

Mise en place de Services aux villageois

- Création d'un accueil ponctuel et régulier d'accès aux services publics pour les villageois de Grisy et des villages voisins
- Création d'un relais d'orientation scolaire et professionnelle
- Réflexion sur la création d'un cabinet médical

Skate Parc

- Réfection et agrandissement de la dalle au dessus du parc des sports
- Aménagement progressif des modules adaptés à l'usage des pratiquants



Travaux de voirie

- Réfection du tapis routier du bas de la rue de Berval
- Sécurisation du village par des aménagements de la circulation
- Réaménagement de l'entrée de village côté Haravilliers (financé par le Conseil Départemental)

Urbanisme

- Toit ex abribus de la place du Soleil levant
- Participation à la révision de la charte du PNR
- Projet de modification du PLU

Eglise St Caprais

- Réfection du toit et de la Sacristie

Assainissement

- Renégociation du contrat d'entretien et de surveillance du réseau

Sécurisation du village

- Réflexion sur la mise en place du programme "Participation Citoyenne" afin d'impliquer des villageois volontaires dans la sécurisation et tranquillisation de notre lieu de vie.
- Réflexion sur la mise en place de Vidéo-Protection des entrées et sorties du village.

Nos projets étant étroitement liés à des subventions de divers organismes, des modifications de contenu et/ou de planning sont envisageables

Toutes dépenses liées aux incivilités et/ou dégradations volontaires pourront être source de frein à la réalisation de certains projets.

CCAS



Le CCAS de Grisy les Plâtres.

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est sous la présidence de Mme le Maire, composé de 4 membres du conseil municipal et 4 personnes extérieures de l'équipe municipale, habitants du village, sensibilisés à l'action sociale.

Quelle est la mission du CCAS ?

La mission principale est d'aider et accompagner les personnes âgées, dépendantes, vulnérables, isolées, toutes personnes en difficulté d'insertion, pour leurs démarches du quotidien, démarches administratives, les orienter et les conseiller vers des dispositifs d'aide financière, ou de support d'aide à la personne. Le CCAS distribue chaque fin d'année aux seniors un colis alimentaire festif mais s'attache aussi à récompenser les jeunes diplômés et à offrir à tous les habitants qui en font la demande la formation P.S.C.1 (premier secours).

A partir de 2021, le seuil a été fixé à 70 ans pour bénéficier du colis de fin d'année.

Parce que tout le monde n'est pas familier avec internet et qu'il n'y a plus d'annuaire, une liste avec tous les n° d'urgence et les services à la personne (Croix Rouge, Secours catholique, transport à la demande, associations locales diverses...etc..) a été remise à tous les seniors avec le colis de fin d'année.

Cette liste, actualisée, est également disponible en mairie à l'accueil.

Pour toute question, demande de RDV ou demande d'intervention, un membre du CCAS est à votre disposition, n'hésitez pas à appeler la mairie qui vous mettra en relation.

Nous vous souhaitons une excellente année 2021, prenez bien soin de vous et de vos proches.



*Bernard Schweitzer
Responsable du C.C.A.S
de Grisy-les-Plâtres*



Dans le cadre de la stratégie vaccinale définie par Santé Publique France, le Préfet du Val d'Oise a demandé à la mairie de recenser toutes les personnes de 75 ans et + afin de les contacter au plus vite pour fixer des RDV de vaccination.

Nous avons communiqué cette liste à la Préfecture. Les Grisyliens concernés ou les personnes de leur entourage vont donc être sollicités directement très prochainement par les autorités sanitaires du département.

Si vous n'êtes pas contactés d'ici fin janvier ou si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à appeler le CCAS de la mairie (01 34 66 62 69) qui prendra toutes les dispositions utiles.

Les informations ou modifications relatives à cette stratégie de vaccination vous seront communiquées régulièrement sur le site internet de Grisy, l'application Illiwap ou dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

Soyez prudents, appliquez les gestes barrières, prenez soin de vous.

Le C.C.A.S.



Boulangerie LEDUC : 21 rue du Général de Gaulle - Tél. 01 34 66 62 56
Pains, Pâtisseries, Sandwichs...
et désormais *Point de livraisons de colis*



Le Saint Caprais : 4 Rue du Vexin - Tél 01 34 66 66 81
Café, Bar, Tabac, Jeux
Vente de tabac et jeux maintenus durant les restrictions gouvernementales



Rest'o Rock : 3 place du Soleil levant - Tél 01 79 81 61 95
Bar, Restaurant,
Vente à emporter maintenue durant les restrictions gouvernementales



Le Grisy : 2 Rue du Général de Gaulle - 01 34 42 00 07
Discothèque

Le R7 : 2 Rue du Général de Gaulle - 01 34 66 62 99
Restaurant, Bar, Lounge, Événementiel

Ces 2 établissements sont temporairement fermés pour cause de restrictions gouvernementales



Chaque mercredi à partir de 17h00, place du Soleil levant,
Le Food Truck CROCK N'ROULE propose, ses burgers, frites belges maison et ses plats de cuisine traditionnelle, préparés par ses soins.



La MARÉE DIEPPOISE, tous les lundis vers 11h-11h30 en face de l'école, rue Robert Machy, rue du Vexin, et service à domicile sur commande par téléphone au **06 67 74 10 60**.



Chaque semaine, Commandez vos légumes du "**POTAGER DU VEXIN**" de Livilliers et/ou vos paniers de fruits et légumes du "**JARDIN D'AURÉLIE**"

Commande & Livraison en mairie – Infos détaillées sur www.grisylesplatres.fr

T.A.D. VEXIN SENIORS (+62 ans) : 07 87 11 75 92 (courses, hôpital, médecin de proximité)

Du lundi au vendredi - Prendre RDV quelques jours avant votre déplacement 2 € /personne par trajet (x 2 pour l'aller retour)

TAXIS sur le secteur de Grisy:

- Fabrice BAUDE : 06 08 05 84 64
- Aymen MATHLOUTHI : 07 82 92 88 98



Présenté comme le levier fort de notre programme, le « **BIEN VIVRE ENSEMBLE À GRISY** » est un sujet clé dans bon nombre de nos décisions et actions

D'une façon générale, le « **BIEN - ÊTRE** » dans notre village est pour partie le résultat du respect que chacun porte aux règles de bon voisinage, en évitant l'individualisme et en respectant la loi.

BRUITS LIÉS AUX TRAVAUX :

Pour mémoire compte- tenu de plaintes de villageois il est particulièrement rappelé à chacune et chacun que les bruits liés aux travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils peuvent causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ils ne peuvent être effectués que durant les jours et plages horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.



BRUITS de voisinage

**Tous responsables
Tous concernés**

NOS AMIS LES BÊTES :

Face à quelques incivilités connues de tous, les élus ont renforcé, lors du dernier Conseil municipal, les arrêtés municipaux portant sur les comportements réglementaires que doivent assurer les propriétaires et gardiens de chiens sur le territoire de la commune. En cas de non-respect de l'interdiction, les infractions sont passibles d'amendes (contravention de 1^{ère} classe soit : 38 €).



- **Les chiens et la sécurité publique** : sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la Commune les chiens doivent être tenus impérativement en laisse.

- **Les chiens et l'hygiène publique** : pour sauvegarder l'hygiène publique et diminuer les risques de désagrément sur les domaines publics ou privés de la Commune, il est interdit aux propriétaires de chiens de laisser ces derniers souiller ou dégrader les espaces verts publics

- **Les chiens de catégorie 1 et 2** : une demande de permis de détention, présentée avec l'ensemble des pièces annexes citées dans l'arrêté, doit être déposée en mairie.

LES DÉGRADATIONS ET INCIVILITÉS :

A l'origine de mécontentements répétés de villageois, de chocs psychologiques, de dégradation des liens sociaux, les actes d' incivilités, de vandalisme, de vols, de comportements qui ne respectent pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté ont par ailleurs des coûts non-anodins pour la collectivité.

Ainsi **depuis janvier 2020**, dans notre village la commune a dépensé **18 969€** pour réparer les dégâts de conduites individuelles amORAles, proches parfois de la malveillance.



En BREF

Une question, Une remarque, Une suggestion...

Une permanence de **VOS ÉLUS**
est désormais assurée en mairie
chaque Samedi de 10h à 12h

Le RAM, accueille désormais nos
assistantes maternelles et enfants
à l'espace André François,
2 mercredis/mois de 9h à 12h
Accueil Parents-Enfants 1/mois



à noter!



La collecte des **ENCOMBRANTS** aura lieu
les 6 mai et 18 novembre 2021
Pensez bien à les sortir la veille

Les séances de **Conseil Municipal**
sont ouvertes au public.
N'hésitez pas venir y assister
Calendrier 2021:



Conformément à l'engagement de vos élus locaux
de veiller à la sécurité des uns et des autres,
depuis le 11 juin 2020 la vitesse de tous
les véhicules circulant dans les rues
du village est limitée à **30 km/h.**



En raison de la faible visibilité sur les potentielles restrictions
liées à la crise sanitaire, il est difficile d'annoncer ici
l'agenda des événements Grisylis de 2021.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés via les outils de
communication habituels ainsi que dans vos boîtes aux lettres

ETAT CIVIL 2020

LES AVIS DE NAISSANCE :

- Victoria PEREIRA FERREIRA née le 21/02
- Emy CHARTON née le 17/05
- Hugo PETIT né le 24/05
- Jasmyna MELTEOR AÏT OUMGHAR née le 19/09
- Emy LE FORMAL née le 23/09
- Paul KIRCHHOFFER né le 12/08
- Jules LAIGNEL né le 05/11
- Elina BLEROT née le 15/12

ILS SE SONT UNIS :

- Caroline DRILLET & Ludovic CHERON, le 15/08
- Marine POLLOT & Aurélien IANNE, le 22/08
- Charlotte MORIAMÉ & John WROTECKI, le 22/08
- Méline GEORGES & Romain NOGENT, le 22/08
- Mariam BOUHADDOU & John CHAT, le 21/09
- Orianne CARBONNEL & Ludovic LOBATO DE FARIA, le 12/12
- Marie-Hélène RAMBEAU & Michel MORAIN, le 23/12

ILS NOUS ONT QUITTÉ :

- Le 19/02, Mme Renée BASSET dans sa 59^{ème} année.
- Le 08/06, Mme Danièle GIRARD dans sa 82^{ème} année.
- Le 22/09, Mme Simone GIRARD dans sa 79^{ème} année.
- Le 10/12, Mr Claude BERTIN dans sa 86^{ème} année.

Les numéros d'appel d'urgence



Secours joignables 24 heures sur 24

Pourquoi les appeler

112	Numéro d'appel d'urgence européen	Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police en France ou dans l'Union européenne.
15	Samu, service d'aide médical urgent	Besoin médical urgent (malaise, hémorragie, infarctus, intoxication alimentaire...).
18	Sapeurs-pompiers	Chûte, incendie, brûlure, électrocution...
36 24	SOS Médecins	Toute pathologie nécessitant l'intervention rapide d'un médecin à domicile.
32 37	Pharmacie de garde	Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche.
114	Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	Numéro ne recevant pas les appels vocaux téléphoniques mais les fax et les SMS.
17	Police secours	Violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage...

LP/INFOGRAPHIE

GENDARMERIE de Marines : 01 30 39 70 27